

Quel contrat dois-je souscrire pour bénéficier de l'avantage INAMI?

Analyse des besoins

Présentation de Curalia AAM

Curalia AAM est une compagnie d'assurance vie reconnue sous le numéro 0809. Nous accompagnons les prestataires de soins tout au long de leur vie en leur proposant un service complet en matière d'assurances et de pension. Curalia AAM fournit des conseils.

Vos do Nom, F	nnées Irénom :						
	e naissance :						
Adress	e privée :						
Code	postal : Commune :						
GSM :	E-mail :						
Statut	ocial: 🗆 Indépendant 🗆 Indépendant à titre complémentaire 🗆 Employé						
Profess	on : Année de diplôme :						
N° de l	Registre national:						
Inscrit (crit à l'INAMI 🗆 OUI 🗆 NON 🗆 En cours Si oui, numéro INAMI:						
Sousc	n du contact : cription d'une convention sociale de pension qui permet de percevoir les primes INAMI le cadre de la convention INAMI pour les professions des soins de santé.						
Partie	I. Vos exigences et besoins						
primes	éclarez rechercher une convention de pension qui vous permette de recevoir les de l'Institut National d'Assurance Maladie-invalidité dans le cadre de votre convention que prestataire de soins auprès de l'INAMI.						
Avez-v	ous souscrit d'autres assurances vie?						
	Non,						
	Oui, spécifiez quel produit et quelle compagnie d'assurances						

Parapher cette page



Partie II. Conseil: Curalia AAM fournit un conseil

Nous vous proposons, en tant que client particulier le produit d'assurance suivant: **Convention Sociale de Pension** pour prestataires de soins.

Motivation:

Ce produit est le seul qui réponde aux exigences légales sur l'utilisation des avantages sociaux accordés aux prestataires de soins de santé qui ont adhéré aux accords ou conventions avec l'INAMI.

Vous confirmez que Curalia ne doit plus effectuer d'analyse de marché complémentaire pour le risque que vous souhaitez assurer par Curalia. Vous reconnaissez également avoir été expressément informé du degré de risque, de la portée et des limites du/des produit(s) d'assurance que vous avez choisi(s).

Partie III. Information

Afin que vous puissiez prendre une décision en connaissance de cause, notre bureau a parcouru avec vous et vous a fourni la fiche d'information sur le contrat d'assurance choisi ainsi que les conditions générales et le règlement de solidarité. Vous trouverez ces documents sur www.curalia.be

Signatures

Candidat assuré

Pour Curalia AAM
Pierre Vossen - Administrateur Directeur

La satisfaction de nos clients est une priorité pour Curalia. Conformément à ses politiques et procédures internes, Curalia a mis en place un dispositif de gestion des réclamations des clients. Ce dispositif a pour objectif d'examiner de manière experte et honnête les réclamations concernant un contrat d'assurance ou un service d'assurance fourni. Toute réclamation détaillée peut être adressée par courriel ou courrier. Notre bureau s'engage à y répondre. Si vous le souhaitez ou si le traitement de votre réclamation par Curalia ne vous a pas apporté satisfaction, vous pouvez prendre contact avec le Service Ombudsman Assurances dont le siège est situé Square de Meeûs 35 à 1000 Bruxelles - Tél 02/547.58.71 - info@ombudsman.as - www.ombudsman.as, entité qualifiée compétente pour les assurances du Service de médiation pour le consommateur.



Document à nous renvoyer signé par email <u>life@curalia.be</u>

<u>Demande de Convention Sociale de Pension</u>

Versements

La réserve de ce contrat se constitue par des versements effectués par l'INAMI dans le cadre du statut social INAMI et par des versements personnels.

Formule d'assurance: Capital différé avec contre assurance de la réserve (type CuraNova) Bénéficiaire En cas de vie l'assuré En cas de décès 🗆 Le conjoint ou le a cohabitant e légal e, à défaut, les enfants de l'assuré par parts égales et à défaut, la succession de l'assuré. ou (mentionnez nom, prénom, adresse, sexe, date de naissance et relation avec l'assuré) **Garanties** Pension: Le capital constitué est versé en cas de vie de l'assuré à l'échéance du contrat. La couverture décès est égale à la réserve acquise à la date du décès <u>Décès</u>: Garanties de solidarité: selon les dispositions du règlement de solidarité (voir www.curalia.be). Prise d'effet du contrat pour les prestations INAMI:/20.... Mentionnez ici la date du début de votre activité dans le cadre INAMI Entrée en viaueur des garanties pension et décès : le jour du paiement de la première prime Entrée en vigueur des garanties de solidarité : selon les dispositions du règlement de solidarité Terme du contrat: la pension légale de l'assuré.

Formalités

Le contrat est formé dès la réception de cette proposition d'assurance complétée et signée par l'affilié, de la déclaration succincte de santé complétée et signée et d'une copie recto-verso de votre carte d'identité. A dater du lendemain de la réception de cette demande par la compagnie, l'affilié dispose d'un délai de 30 jours pour résilier le contrat, avec effet immédiat au moment de la notification. Après traitement de cette demande, la compagnie transmettra un contrat numéroté à l'affilié.

Dispositions légales

La signature de cette proposition n'oblige aucune des parties à conclure un contrat d'assurance-vie.

Si dans les 30 jours de la réception de la proposition, l'assureur n'a pas notifié au candidat-preneur, soit une offre d'assurance, soit la subordination de l'assurance à une demande d'enquête, soit le refus d'assurer, il s'oblige à conclure le contrat sous peine de dommages et intérêts.

La signature de la présente proposition n'entraîne pas de couverture, sauf la couverture complémentaire en cas d'incapacité de travail.

Le soussigné déclare avoir pris connaissance des conditions générales CuraNova et les accepter. Ces conditions générales et l'infofiche financière peuvent être consultées sur <u>www.curalia.be</u>.

Parapher cette page



alia ryour life

Traitement de données personnelles

Les données à caractère personnel sont traitées par Curalia en vue de l'exécution du contrat d'assurance qui recouvre notamment l'évaluation du risque, les obligations légales, la gestion et l'exécution des contrats, le service à la clientèle, la gestion des indemnisations, la gestion des relations contractuelles, un éventuel contentieux et l'information complète des membres.

Vous trouverez plus d'informations sur le traitement de vos données personnelles sur <u>www.curalia.be</u>. Pour toute question à ce sujet, n'hésitez pas à vous adresser à notre Data Protection Officer via <u>privacy@curalia.be</u> ou 02/735.80.55.

Je marque mon accord par la présente à ce que mes données personnelles soient traitées par Curalia pour l'exécution et la gestion de mon contrat d'assurance dans tous ses aspects, y compris - si nécessaire - la gestion des données médicales.

Par la présente, je donne mon autorisation à Copersonnelles à des fins de marketing direct.	uralia pour le traitement de mes données					
Fait en 2 exemplaires, dont 1 est remis au client.						
A	, le					
Signatures						
Candidat assuré	Pour Curalia AAM Pierre Vossen – Administrateur Directeur					

N'oubliez pas de joindre une copie de votre carte d'identité



Déclaration succincte de santé

Vos données personnelles (preneur d'assurance)

Nom, prénd	om:				
Date de na	issance:				H/F
Rue, n°, boî	te:				
Code posto	ıl, commune:				
Profession :					
Le cas échéo	ant Curalia se réserve le dro	oit d'imposer des forn	nalités médicale:	s complémen	taires.
Déclaration	s confidentielles de l'ass	uré			
Si OUI, I 2. Etes-vous Si OUI, d	rous actuellement d'une aquelle? actuellement en incapa depuis quand?	acité de travail tot	ale ou partielle	?oouion	on
a) souff Si OUI, d	s au cours des 5 dernière fert d'une affection méd date et définition: hterrompre vos activités	icale grave?(*)			
pend c) subi	dant plus de 30 jours pou Si OUI, date: Raison: une opération chirurgico Si OUI, date: Raison:	ur cause de malad	sé(e) pour obse	ervation? c	o oui o non
4. Prenez-v	ous régulièrement des m Si OUI, lesquels et pourq	nédicaments?		o oui	
5. Quel(le) 6	est votre poids - votre tai	lle? kg	cm		
	s passé un test de dépis Date et résultat:		o oui		
de l'appareil c	on médicale grave, on entenc ardio-vasculaire, de l'appareil ations ou du dos.				
présente l'ass traitées par s transmettra u	, assuré, confirme l'exact sureur à utiliser les renseigne on médecin-conseil. En ou une déclaration mentionna ute la plus stricte confidenti	ements susmentionné utre, il marque son a ınt la cause du décè	s dans sa base d ccord sur le fait (s au médecin-cc	e données afi qu'en cas de onseil de l'assu	in que celles-ci soient décès, son médecin
	Fait à	le			
	Signature de l'assuré(e),	à faire précéder d	de la mention "	lu et approu	ıvé "